

Europe Solidaire Sans Frontières > Français > Europe & France > Union européenne & co. (hors France) > Pays (UE) > Santé (pays, UE) > Epidémies, pandémies (santé, pays, UE) > **Covid-19, Portugal : l'état d'urgence : un alibi pour les responsables et (...)**

Covid-19, Portugal : l'état d'urgence : un alibi pour les responsables et un danger pour les citoyens

samedi 21 mars 2020, par [GARCIA PEREIRA António](#) (Date de rédaction antérieure : 19 mars 2020).

Comme il fallait s'y attendre, le Président de la République, après avoir entendu le Conseil d'État et y avoir été autorisé par l'Assemblée de la République (avec l'abstention du PCP et des Verts, et le vote favorable du BE), a décrété l'état d'urgence dans le pays pour une durée de 15 jours commençant à minuit aujourd'hui jeudi et se terminant à minuit le 2 avril, durée qui peut encore, successivement et indéfiniment, être prolongée pour de nouvelles durées de 15 jours.

La situation sans aucun doute grave au Portugal avec le virus COVID-19, incitait certainement, voire imposait l'adoption de mesures drastiques visant à limiter ou à freiner la propagation de la maladie, - mesures qui, d'ailleurs, aurait dû être prises depuis longtemps, notamment en ce qui concerne les entrées et sorties du pays, l'arrêt de l'activité des grands espaces de concentration de personnes (des terrains de football et pavillons artistiques aux centres commerciaux, écoles et universités), l'installation de barrières sanitaires et de sécurité ou encore l'imposition de limitations et de contraintes à la circulation des personnes, des autres êtres vivants et/ou des véhicules, que ce soit à l'intérieur du pays, ou surtout aux frontières.

Mais **tout cela pourrait être assuré avec les instruments prévus par la Loi fondamentale pour la protection civile** [\[1\]](#) , qui prévoit précisément que le gouvernement décrète l'état de catastrophe et chacune des mesures mentionnées ci-dessus, sans avoir à recourir à la grave suspension des droits, libertés et garanties qu'impose nécessairement la déclaration de l'état d'urgence - décrétée pour la première fois depuis le 25/04/74.

Par conséquent, quiconque prétend que, lorsque nous sommes confrontés à une véritable catastrophe, - ce qui est vrai -, l'état d'urgence est nécessaire, ne pose pas la question correctement.

Car décréter l'état d'urgence permet bien d'interdire, par exemple, l'exercice du droit de grève. Cette mesure n'a bien sûr rien à voir avec la lutte contre COVID-19, mais elle donne un coup de main aux patrons, et dans l'immédiat aux patrons du port de Lisbonne, qui ne respectent pas les accords qu'ils ont signés avec les syndicats, ne paient pas de salaire (en deux mois, les travailleurs n'avaient reçu que 390 €) et qui se sont payés le luxe mardi dernier du *black out* légalement interdit, interdisant aux dockers qui allaient fournir les services minimums d'entrer à Porto, puis fournir de tels services.

Ce n'est qu'un exemple où, sous l'état d'urgence, un droit fondamental des travailleurs est liquidé en faveur des patrons - et dans ce cas, d'une puissante multinationale, Yilport.

Mais le décret de l'état d'urgence permet aussi aux principaux responsables politiques de la situation actuelle - que sont les gouvernants et non les citoyens ! - de se défaire de leurs

responsabilités.

En fait, quand les premiers cas de COVID-19 ont commencé à être connus dans la lointaine ville chinoise de Wuhan, qu'ont fait les dirigeants portugais, - comme d'ailleurs, la plupart des dirigeants européens ? Rien, strictement rien, avec un facteur aggravant, celui d'avoir un Système de Santé National affaibli, désorganisé et totalement impréparé à une telle situation de crise !

Et il est très curieux de voir comment les défenseurs des politiques de santé néolibérales conçoivent maintenant la santé comme un service et non comme un droit fondamental des citoyens, et semblent réclamer des mesures drastiques, exiger et soutenir l'état d'urgence.

Quand on en arrive à un tel point, voir même au début de la crise, et que nous savons que, par exemple, à l'hôpital Santa Maria, il n'y a que huit lits techniques dont trois sont occupés et que dans tout le pays il n'y aura que 308 chambres à pression négative qui sont presque toutes occupées, il faut bien en conclure qu'il y a des choix politiques qui se paient cher. Et les Premiers ministres et les ministres de la Santé du Portugal des dernières trente années sont responsables de la situation d'affaiblissement et de désorganisation du SNS que nous connaissons aujourd'hui.

Mais, avec l'état d'urgence et l'idée que c'est ainsi que nous allons résoudre le problème COVID-19, ils parviennent, après tout, à passer à travers les mailles du filet comme s'ils n'avaient rien à voir avec la situation...

Puis, lorsque le virus a atteint d'autres régions de la Chine et est apparu dans d'autres pays, à savoir en Europe, qu'a fait le gouvernement portugais pour vraiment empêcher et contenir autant que possible l'entrée du virus au Portugal ? Rien, strictement rien !

Avec un COVID-19 déjà galopant dans des pays comme l'Italie, puis l'Espagne, nous avons vu, alors et seulement alors, les premières directives génériques et les premières mesures de contrôle, notamment dans les aéroports. Mais, la logique qui prévalait était, dans ces mêmes aéroports, de ne faire qu'un contrôle de température aux seuls passagers en provenance de zones ayant des cas confirmés connus. Et encore, il y a eu des vols pour lesquels ce contrôle n'existait pas avec la justification extraordinaire qu'étant donné le petit nombre de cas détectés sur cette provenance, cela ne valait pas la peine d'effectuer le contrôle.

Lorsque enfin, le virus est entré en force au Portugal et a commencé, puisque c'est sa caractéristique, à croître de façon exponentielle, il fallait une attaque, immédiate et efficace, pour contenir la maladie, y faire face dans tous les cas de figure, avec toutes les ressources humaines et tout le matériel, individuel et collectif, indispensables à cette contre-attaque, avec une définition de toutes les procédures appropriées : organisation des services, de la circulation de l'information et des personnes, méthodologies à suivre en cas de suspicion, etc., etc., et des informations, réelles et opportunes, pour les citoyens, afin d'obtenir leur compréhension et leur soutien aux mesures qui devraient être prises.

Cependant, ce qui s'est produit dans ce domaine a été marqué, dès le début, par l'incapacité à répondre du SNS, due au manque de chambres, de lits, de respirateurs, d'équipements de protection individuelle, mais aussi de professionnels de santé, comme les médecins et les infirmières, qui travaillent par ailleurs héroïquement et bien au-delà des limites du raisonnable.

Nous avons eu droit à des directives presque toujours tardives, insuffisantes voire contradictoires de la Direction Générale de la Santé (DGS). Par exemple, alors que les professionnels de la santé devaient suivre désormais des règles et procédures de prévention plus ou moins strictes, les travailleurs des entreprises qui fournissent des services dans les hôpitaux sur la base de

l'externalisation - qui auraient également du observer et appliquer ces règles, éventuellement, la période de quarantaine -, ont pourtant continué de se présenter dans les services et de travailler comme d'habitude, facilitant les risques de contagion.

Le SNS24, même après la démission de son supérieur hiérarchique (comme s'il était responsable de la situation d'incapacité de ce service, résultant des coupes budgétaires successives dans la Santé), a continué de répondre durant 3, 4, 5 jours aux citoyens qui y recourent. Et la ligne d'assistance médicale n'a pratiquement servi que de tampon administratif aux demandes de tests du COVID-19, formulées par ses collègues des centres de santé et des hôpitaux.

Enfin, pour communiquer avec le public, le gouvernement a voulu choisir deux personnes : d'une part, la directrice générale de la santé, la D^r Graça Freitas, une personne techniquement compétente, mais extrêmement lente dans les décisions et incapable dans le domaine de la communication avec le public ; d'autre part, la ministre de la Santé elle-même, en laquelle personne ne croit plus à juste titre, surtout lorsqu'elle commence à parler chiffres. Et pour cause, elle a été démise de ses fonctions de présidente de l'Administration Centrale du Système de Santé (ACSS) par l'ancien ministre Adalberto Campos Fernandes après un rapport d'audit de la Cour des comptes révélant la manipulation totale, en d'autres termes, la falsification, des données concernant les listes et les temps d'attente des patients du SNS. C'est cette personne qui a le culot de venir maintenant féliciter les professionnels, notamment les infirmières et les médecins, qu'elle a agressés et même insultés il y a peu. Que peut donc attendre le gouvernement de la capacité d'une personne comme celle-ci à nouer des liens avec les citoyens en général, sinon recueillir l'indifférence voir le mépris de ces derniers ?

Que faire alors ?

Les calculs mathématiques de l'épidémiologie suggèrent que, en l'espace d'une semaine, nous avons quelque chose comme 40 000 personnes infectées par le COVID-19. Maintenant, avec ce que l'on sait déjà dans d'autres pays, 80% (32 000) ne poseront pas problème, 15% (6 000) devront être traités, mais ne seront pas une source de préoccupation particulière et 5% (2 000) poseront un problème de santé, et très sérieux.

Il faut donc tout préparer pour bien soigner nos concitoyens. Cependant, à l'heure actuelle, il y a 1 142 respirateurs dans le SNS et environ 250 dans les établissements privés, soit moins de 1 500. Et il y a 940 postes vacants dans des unités spécialisées (comme les unités de soins intensifs). Précisément parce que ces questions n'ont pas été traitées il y a deux, trois ou même plusieurs semaines, il y a actuellement d'énormes difficultés à les résoudre, et il le faudra.

Et, surtout, et comme c'est recommandé par l'OMS et conseillé par les médecins de la ville de Wuhan (qui a gagné contre le virus et vient de fermer le dernier hôpital pour lutter contre le COVID-19), il s'agit désormais de tester, tester, tester toujours, sans contraintes administratives ou financières. Ce qui signifie que c'est une erreur parfaite et grossière de nier ou, du moins, d'alléger toutes sortes d'obstacles face aux patients des médecins des centres de santé et des hôpitaux qui comprennent que ces patients doivent être testés. La réalisation de tests, devrait être, non pas entravée, mais plutôt facilitée.

Enfin, il est absolument indispensable de limiter au maximum la propagation du virus. Nous aurions dû commencer à le faire il y a plusieurs semaines, mais, en dépit de ce long retard, nous avons maintenant tout pour arrêter sa progression autant que possible. Et toutes les mesures de restriction des contacts, les précautions préventives des mouvements et des concentrations de personnes et même la fermeture des frontières, surtout aériennes, mais aussi terrestres, doivent être considérées comme nécessaires et exécutées à 100%. Mais, pour cela, je le répète, il n'était pas nécessaire de

déclarer l'état d'urgence qui, suspendant les droits fondamentaux, les libertés et les garanties des citoyens - y compris le droit fondamental de résistance aux ordres illégaux, consacré à l'article 21 de la Constitution - suppose que la situation ne relève pas seulement de catastrophe, mais de l'incapacité des institutions démocratiques et des principaux services publics à fonctionner.

Enfin, sommes-nous dans un cas de figure où, à cause du fléau de COVID-19, il n'y a ni eau, ni électricité, ni gaz, ni collecte des déchets, dans laquelle se produisent des vols et des pillages, dans laquelle il n'y a pas de téléphones, fixes ou mobiles, qui fonctionnent et où la situation est proche du chaos complet ? Bien évidemment non ! **C'est pourquoi, face à une situation de catastrophe, ce qui vient d'être décrété est injustifié, à savoir l'état d'urgence, tandis que l'aurait été l'état de catastrophe au niveau national.**

Et de surcroît, un précédent très dangereux a également été créé pour qu'à l'avenir, les détenteurs du pouvoir, face à une vague de protestations, de manifestations et de grèves contre les politiques sociales, économiques et du travail d'un gouvernement donné, et avec des arguments très similaires à ceux d'aujourd'hui, la promulgation de l'état d'urgence soit encouragée et ainsi tous les droits, libertés et garanties des citoyens pourront être suspendus pour une période initiale de 15 jours qui, par renouvellements successifs, durera indéfiniment.

Était-ce à cela que les citoyens concernés par le COVID-19 voulaient ouvrir la porte ?

António Garcia Pereira

P.-S.

• Source :

<http://www.noticiasonline.eu/estado-de-emergencia-um-alibi-para-os-responsaveis-e-um-perigo-para-os-cidadaos/>

• Traduit du portugais : Luiza Toscani.

Notes

[1] Loi n ° 27/2016, du 3/7.